CONSERVATOIRE TOMASI : LA MUSIQUE EN CORSE

par Louise Morfouace

Alors que l'île connaît un regain de tension, l'établissement est confronté à différents enjeux : apprentissage de la culture régionale, absence de certains répertoires… État des lieux.

« *À une époque, les professeurs se déplaçaient*, nous explique Raphaël Pierre qui enseigne le violon depuis 20 ans au conservatoire Henri Tomasi. *Maintenant, il y a deux équipes qui sont en collaboration totale.* » L'établissement se partage entre deux antennes, l'une à Bastia, et l'autre à Ajaccio. En Corse, si les distances à vol d'oiseau sont courtes, les deux villes demeurent à deux heures et demie de route en voiture, en passant par la région montagneuse de Corte. Presque tous les enseignements et toutes les options existent donc dans l'un et l'autre pôles pour éviter aux élèves d'abandonner la pratique d'un instrument ou de choisir la solution de l'internat : « *Certains élèves de Calvi ou de Ghisonaccia viennent à l'internat à Bastia, mais ce n'est pas une grosse proportion d'élèves. Ceux qui font la démarche sont particulièrement investis* », précise Raphaël Pierre.

NOUVEAU CONSERVATOIRE

Si la musique occupe une place historiquement très importante en Corse, son isolement géographique a longtemps limité son enseignement : « *Quand j'avais seize ans, il n'y avait rien qu'une petite école de musique*, explique Jean-Marie Giannelli, qui enseigne depuis 1995 la guitare jazz ainsi que la guitare et la basse électriques à Bastia. *Le directeur était professeur de contrebasse amateur, il y avait peut-être un prof de piano et un de solfège, et les locaux étaient minables. Comme la contrebasse m'a plu, j'ai dû partir à Paris pour poursuivre mes études.* »

À Bastia, les locaux du conservatoire se partagent aujourd'hui entre le théâtre municipal et un ancien bâtiment de la radio : « *Toutes les pièces étaient donc déjà insonorisées*, poursuit Jean-Marie Giannelli. *Ce ne sont pas les locaux idéals, mais ils permettent d'accueillir les cours de musiques actuelles et de FM, tandis que les cours d'instruments classiques ont lieu au théâtre.* » De nouveaux locaux devraient voir le jour à Ajaccio d'ici à 2026, un projet que porte la directrice, Jennifer Gamet-Rossi : « *Elle insuffle vraiment une nouvelle dynamique à l'établissement*, poursuit l'enseignant de guitare. *Jusqu'ici, on faisait bien notre travail par conscience professionnelle, mais jamais nous n'avons été aussi encadrés, avec autant de consignes, de projets.* »

Le rayonnement départemental du conservatoire permet aujourd'hui aux étudiants de préparer jusqu'à leur DEM. La faculté de Corse, située à Corte, offre un enseignement en arts du spectacle jusqu'au niveau licence avec une spécialité musique, mais pas de master de musicologie. Les étudiants sont donc pour la plus grande part, amenés à quitter l'île pour poursuivre leur cursus : « *Contrairement à ce qui se passe en médecine, les étudiants corses du conservatoire sont bien reçus sur le continent*, précise Jennifer Gamet-Rossi. *Il n'y a pas trop de clichés sur les musiciens corses, ils font de beaux parcours au CNSM et à l'international, et la musique traditionnelle est un atout pour eux.* »

MUSIQUE TRADITIONNELLE

« *La principale différence du conservatoire Henri Tomasi avec les conservatoires du conti-*

nent, c'est le patrimoine musical insulaire », explique Raphaël Pierre. Le conservatoire s'est en effet doté d'un cursus de chant traditionnel : « *Celui-ci représente 40 élèves environ sur 1 300. Mais tous les élèves, au cours de leur cursus, abordent les musiques traditionnelles* », explique la directrice. Le projet est en cours pour la mise en place d'un DEM en musiques traditionnelles, en collaboration avec l'université d'Aix-en-Provence et qui concernait les musiques du bassin méditerranéen, polyphonies corses comprises. Cette spécificité représente un atout pour le professeur de violon, qui a mis en place l'Archetti Bastiacci, un groupe d'élèves de 10 à 17 ans donnant des concerts de musique traditionnelle dans la ville : « *Le patrimoine musical insulaire est une force. Certains élèves prennent goût au classique en jouant d'abord de la musique traditionnelle, et inversement.* » Un patrimoine qui a une importance toute particulière car, comme l'explique la pianiste à la retraite Hélène Vinciguerra : « *Ce sont les chants traditionnels retrouvés par l'ethnomusicologue Félix Quilici qui ont redonné une impulsion à la langue corse lors du mouvement de la Riacquistu dans les années 1970* ». Ce répertoire, qui repose sur la tradition orale, pose des questions de pédagogie et de moyens de transmissions. Stéphane Ceccaldi, membre du groupe Voce Insulane, explique que « *le chant polyphonique appartient à la tradition orale, et c'est pour ça que 80 à 90% du répertoire a été perdu. Lors d'une rencontre avec des groupes de polyphonies russes et basques, nous avions retranscrit les airs sur des partitions pour qu'ils puissent interpréter avec nous des morceaux corses, et ce fut une catastrophe. Il faut donc enseigner avant tout le mécanisme de la polyphonie et l'écoute de l'autre.* »

AUTONOMIE, NATIONALISME ET VIE MUSICALE EN CORSE

« *Je suis très fière que le corse ne soit pas une langue morte*, affirme Éléonore Pancrazi, chanteuse lyrique corse. *La musique traditionnelle n'a jamais quitté la culture corse, c'est un répertoire vivant, qui évolue avec les gens.* » Pour cette dernière, il est regrettable que le corse ne puisse pas bénéficier d'un statut de co-officialité avec le français sur l'île. Stéphane Ceccaldi souligne à cet égard qu'un statut d'autonomie et non d'indépendance pourrait être accordé à la Corse au même titre que d'autres territoires en Méditerranée, comme la Sicile. Une situation politique qui, nous dit une musicienne, aurait cependant certains effets négatifs sur la vie musicale corse : « *L'offre de musique classique n'est pas assez développée. La région a tendance à privilégier les groupes corses et les musiciens du continent manquent. La culture lyrique qui existait avant-guerre s'est perdue, il n'y a qu'un seul opéra par an au Théâtre de Bastia. Beaucoup de gens souhaitent aller plus loin dans l'autonomie de la Corse, mais donne-t-on la parole à ceux qui sont contre ? La musique a toujours eu besoin de s'expatrier et d'avoir des "migrants".* » Un constat qui est fait aussi par des professeurs du conservatoire à propos du jazz, dont il est très difficile de trouver des concerts sur l'île. Des choix politiques que le caractère insulaire de la Corse, son isolement géographique et le coût que représente la venue de musiciens du continent semblent accentuer.

DES INQUIÉTUDES LIMITÉES

Les manifestations qui ont lieu depuis l'agression et la mort d'Yvan Colonna, le 21 mars dernier, ne semblent pas perturber pour le moment la vie du conservatoire, de même que la perspective d'un changement de statut ne génère pas d'inquiétudes au sein de l'établissement : « *Je n'ai ressenti aucun impact des manifestations, à part quelques jeunes qui n'ont pas pu ponctuellement se rendre en cours* », nous dit Jean-Marie Giannelli.

D'un point de vue économique, la participation de l'État ne s'élève chaque année qu'à 50 000€ sur un budget total de 4 millions d'euros : « *Le conservatoire n'est pas perçu comme une institution de l'État*, décrit Jennifer-Gamet Rossi. *C'est vrai qu'un changement de statut pourrait poser question, de même en ce qui concerne le rayonnement du conservatoire et le parcours des étudiants sur le continent. Mais je pense que les collectivités seront toujours du côté des conservatoires.* » ■